

**Date :** 19 juin 2023

**Lieu :** réunion en présentiel, salle spécialisée de Trois-Mares

La séance est ouverte à 18 h 10 par le président Marc DUBOURDIEU.

**COMPOSITION DU CA :**

**Membres présents :** Philippe ANSIAUX, Lyne-May CHELLIER, Marc DUBOURDIEU, Thomas PAYET, Valérie PAYET, Sandrine THIEN CHOW KANG,

**Absents excusés :** Jean-Marie BODIN, Annaëlle ETHEVE, Christophe MOUQUET, Nathan PAYET, Robert RICHARD

**Invité :** David MOUQUET

**ORDRE DU JOUR :**

**I – Adoption du procès-verbal du Comité d'Administration du 10 novembre 2022**

Le procès-verbal de la réunion est adopté à l'unanimité.

**II – Agrément des nouveaux adhérents**

Nous finissons la saison à 113 licenciés, soit à égalité avec le club des Aiglons d'Orient et devant celui du SPORTT (100). Ce résultat est remarquable et de nouvelles personnes continuent de téléphoner en ce moment pour pouvoir pratiquer.

**III – Compte-rendu de l'année sportive (sportif et entraînement)**

Les résultats sportifs sont intéressants avec notamment la campagne de Benjamin OULEDI à la CSJOI de décembre à l'île Maurice (3 médailles d'or et un d'argent). Sans compter le deuxième garçon de la sélection qui a été formé au club.

Nous avons aussi eu des champions chez les Dames en Vétérans 1 (Lyne MAY CHELLIER) et une finaliste (Valérie PAYET), un titre en V4 Hommes (Jean-Marie BODIN), deux titres en Finales par Classements (H8 et H12, Fred DELCHIER et Alexandre MONTAUBAN), un titre en Juniors Garçons (Benjamin OULEDI) et un titre partagé en Coupe Vétérans (Alexandre MONTAUBAN).

Le président souhaite toutefois que nos jeunes participent plus aux compétitions qui sont programmées dans l'année. La réorganisation de la CRA devrait permettre de proposer des compétitions plus intéressantes pour les débutants.

En championnat par équipes, le TTT 1 finit 4<sup>ème</sup> ce qui est un beau résultat. On salue aussi la composition d'équipes homogènes à tous les tours du championnat (ce n'est pas si évident à gérer).

Certains créneaux ont été très occupés (notamment avec les jeunes le mercredi). Nous avons aussi un groupe très fourni d'adultes en loisir, qui progresse beaucoup, et qui amène une animation

soutenue au club. Ces joueurs précèdent même les créneaux prévus (17 h 30 au lieu de 18 h). Il y a une excellente dynamique.

#### **IV – Organisation des entraînements de la nouvelle saison**

Nous souhaitons rendre ces entraînements encore plus efficaces ou du moins que les adhérents respectent au mieux leurs créneaux.

**LUNDI** : ouverture de 17 h 30 à 20 h 30, avec action de David de 18 h à 19 h 30.

**MARDI** : Jeunes de 17 h 30 à 19 h. Libre de 19 h à 21 h.

**MERCREDI** : Tout Jeunes de 16 h 30 à 17 h 30. Jeunes de 17 h 30 à 19 h. Compétition de 19 h à 20 h 30.

**JEUDI** : Jeunes de 17 h 30 à 19 h. Libre de 19 h à 21 h.

**VENDREDI** : Libre de 18 à 21 h.

#### **V – Composition des équipes pour la saison à venir**

On assiste à une véritable saignée de joueurs de bon niveau qui arrêtent, mutent ou partent faire leurs études. Nous engageons 5 équipes pour la saison à venir et verrons à l'issue de la phase 1 si nous avons la possibilité d'en engager une de plus pour la phase 2.

Compositions prévues : elles vont sans doute évoluer même si la première répartition se base sur les classements FFTT des joueurs. La dernière équipe engagée (N° 5) devrait intégrer des jeunes en progression. Il faut compter environ 6 joueurs par équipe.

#### **VI – Mesures financières de la FFTT et la LRTT pour l'a saison à venir**

La FFTT a augmenté le coût de ses licences Compétitions de 2 ou 3 euros en moyenne. Elle a aussi fait subir un bond aux licences Loisirs : + 33 % pour les adultes.

Nous nous voyons dans l'obligation d'augmenter nos tarifs, d'au moins les mêmes proportions.

D'autres postes augmentent : affiliation club, engagement d'équipes, engagements sportifs, ... ce qui a un impact inévitable sur le club et donc les pratiquants.

#### **VII – Tarifs du club pour la nouvelle saison**

Nous sommes obligés de relever les tarifs d'adhésion (Cf. point précédent) mais nous voulons aussi prendre en compte plusieurs facteurs. Le contrat de David s'est arrêté le 14 juin. Si nous voulons continuer à disposer d'un entraîneur de club, nous devons lui octroyer certaines indemnités comme nous avons pu le faire par le passé pour Christophe. Ceci représente un coût annuel non négligeable, malgré la « modestie » de l'indemnisation proposée.

De même, les engagements qui ne sont pas « gratuits » réclament une plus grande attention de notre part pour récolter les sommes dues. Pour exemple, nous allons payer 540 euros à la LRTT pour les diverses participations 2022/2023 (Vétérans, Critériums, Jeunes par équipes, ...).

On se rend compte aussi que les frais de douane deviennent insupportables. Jusqu'à l'année passée la vente HT plus les remises consenties grâce à notre contrat Wack nous permettaient de revendre le matériel au tarif catalogue. Tout ceci est derrière nous. Pour une commande de 145 euros de mousses dernièrement, nous avons dû acquitter 51 euros de frais de douane ! On a calculé que par plaque il fallait rajouter 5,50 euros sur le tarif catalogue.

Aussi, après un vote serré, voici les nouvelles mesures :

- Nous relevons le coût de chaque type de licence de 15 euros :
  - Jeunes Loisir à 75 euros,
  - Adultes Loisir à 85 euros,
  - Jeunes Compétition à 105 euros,
  - Adultes Compétition à 115 euros.

Ne sont pas compris les engagements aux diverses compétitions (Critérium par exemple). Même si cette augmentation semble conséquente, n'oublions pas que l'accès à notre activité est très bon marché → Possibilité de s'entraîner 3 fois par semaine sur une période de 40 semaines annuellement avec un entraîneur diplômé, des prêts de matériel, des remboursements de déplacement, etc ...

- Les frais d'approche du matériel commandé en métropole ont explosé. Nous nous voyons dans l'obligation de modifier notre politique tarifaire. Nous allons désormais calculer les coûts après réception du matériel (départ HT, remise du grossiste, mais ajout des frais de transport et des frais douaniers).

Nous ne relançons pas l'ouverture d'un bar au club, difficile à gérer. Approvisionnement, servir, les joueurs, problèmes de vol de boissons ... on préfère mettre cette mesure en suspens.

**Organisations de club :** le bar lors de grosses manifestations était une source non négligeable de quelques revenus. Malheureusement nous sommes dans l'impossibilité d'en proposer de nouvelles pour les raisons de pratique que l'on connaît. Avec les orientations actuelles, il faudrait aussi demander l'installation d'un chapiteau extérieur aux services communaux.

## VIII – Point sur le subventionnement

Inutile de rappeler la nécessité d'être subventionnés. Nous avons 3 sources de financement de ce type : la municipalité, le Département et l'ANS. Pour l'instant les sommes entrent de manière régulière, mais sont vraiment minimalistes.

On devrait avoir de nouveau des frais pour les déplacements, par la mairie (vu ce lundi 19 juin au Service des Sports).

## IX – Situation de David MOUQUET

Le Contrat Aidé de David s'est arrêté et il ne peut être renouvelé dans l'immédiat. Pôle Emploi n'a pas de solution miracle et la seule piste proposée (Emploi Franc) ne nous permet pas de tenir la distance, financièrement parlant. Donc, comme expliqué plus haut, nous allons fonctionner en « autonomie » mais cela sous-entend certains petits sacrifices financiers.

D'autre part nous essaierons, dès que c'est possible, d'apporter quelques suppléments à David. N'oublions pas qu'il « travaille » à un tarif ridiculement bas avec cette formule. Nous le remercions pour son investissement envers le club.

## IX – Questions diverses

- **Tournoi du 2 juillet 2023 :** la salle étant indisponible le 25 juin, nous avons demandé un report à cette date. On ne sait pas si elle est disponible encore ... Philippe BECKER doit nous faire le repas gratuitement (si ce n'est que nous achetons les ingrédients). Nous nous chargeons des boissons et couverts. 5 tableaux sont prévus : 3 pour les jeunes, un simple Handicap et une ronde suédoise (nom qui vient d'être inventé).

- **Stage de club** : dès que nous avons les dates de fermeture et de réouverture durant cette période de vacances, nous programmons un stage de jeunes à 20 euros la semaine. La rentrée étant programmée le 17 août, le stage se déroulera sans doute du 7 au 12, les après-midis.
- **Jeux des Iles 2023** : deux membres du CA du TTT vont aux JIOI. Lyne May CHELLIER et Thomas PAYET, en tant qu'arbitres.
- **Commande de matériel** : nous allons commander des housses, des raquettes d'initiation à « petits manches » (souhait de Lyne-May ....) et des balles.
- **Maillots pour les équipes** : le président déplore les tenues dépareillées et exotiques des joueurs dans les équipes. La Ligue peut être répressive à ce sujet. Il serait de bon ton de commander un nouveau jeu (40 pièces), sachant que le coût est loin d'être négligeable. A voir si on peut se rabattre sur des fins de séries. Le maillot actuel « Saphir » ne semble pas convenir.
- **Sponsoring** : nous nous devons de diversifier nos sources de revenus ; notamment auprès de sponsors. Diverses pistes sont lancées et chacun tentera d'apporter une solution à ce véritable problème.

La séance est levée à 20 h 10.



Le Président

Marc DUBOURDIEU